

tenue sous la présidence de Monsieur DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2200828 RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON

Titre de l'affaire Mme Conchita O. demande l'annulation du certificat d'urbanisme négatif (CU 064 125 21B0227) qui lui a été opposé par le maire de la commune de Bidart le 18/10/2021 ensemble le rejet de son recours gracieux du 15 décembre 2021

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame O. Conchita

Maître DUPONT Marc (Cour)

Défendeur COMMUNE DE BIDART

Maître WATTINE Dominique Jean (Cour)

02) DOSSIER N° 2200825 RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire Mme Anne P. demande la condamnation du département des Pyrénées-Atlantiques à l'indemniser de ses préjudices ensemble l'annulation du refus opposé le 14 février 2022 à sa demande préalable

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame P. Anne

Maître GIRARD Laetitia (Cour)

Défendeur DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ABL ASSOCIES (Cour)

03) DOSSIER N° 2201455 RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire Mme Brigitte T. demande l'annulation de l'arrêté de la maire de la commune de Biscarrosse du 15 juin 2022 portant mise en disponibilité d'office à titre conservatoire à compter du 21 janvier 2022.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame T. Brigitte COMMUNE

SELARL EBC AVOCATS

Défendeur DE BISCARROSSE

SCP AVOCAGIR

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2201497	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Marilyne D. demande l'annulation de l'arrêté du Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées du 30 mai 2022 portant placement en disponibilité d'office pour raisons de santé pour « 6 mois + 3 mois » à compter du 01/02/2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Marilyne	Maître MARKHOFF Pascal
Défendeur	DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES	LANDOT & ASSOCIES
05)	DOSSIER N° 2302861	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Marilyne D. demande l'annulation de l'arrêté du Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées du 7 septembre 2023 portant placement en disponibilité d'office pour raisons de santé	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D.Marilyne	Maître MARKHOFF Pascal
Défendeur	DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES	LANDOT & ASSOCIES
06)	DOSSIER N° 2201708	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Annick S. demande l'annulation du titre exécutoire émis le 16 mai 2022 pour le compte du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mont-de-Marsan l'enjoignant à rembourser un indu de salaire suite à son placement en disponibilité d'office.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S. Annick	SCP CAMESCASSE ABDI (Cour)
Défendeur	CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DES LANDES	SCP HEUTY-LORREYTE-LONNE-CANLORBE

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2103346	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Thibaut D. demande l'annulation du refus du 3/11/2021 du maire de la commune de Pau de ne pas faire droit à sa demande de suppression du point de collecte des déchets sis 19 rue Mal. Joffre.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D. Thibaut	Maître DUTERTRE Salomé
Défendeur	COMMUNE DE PAU	MAIRE
08)	DOSSIER N° 2200162	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	La SARL Delion Immobilier demande l'annulation des refus successifs du 26 janvier 2021, 18 mars 2021, 30 avril 2021 et 27 aout 2021 du maire de la commune de Soumoulou de lui délivrer un certificat de conformité des travaux réalisés en application du permis de construire PC 064 526 16 P0011 pour la construction de 14 maisons individuelles	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL DELION IMMOBILIER	SCP AVOCAGIR
Défendeur	COMMUNE DE SOUMOULOU	
09)	DOSSIER N° 2200378	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. et Mme Alain B. et autres demandent la condamnation de l'Etat à les indemniser de leurs préjudices respectifs suite à l'abattage de leurs chevaux et autres mesures sanitaires décidés par arrêté du 30 avril 2019 du préfet du Gers	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B. Alain EIRL ALAIN BONIJOL EARL AAMB	SCP AVOCAGIR SCP AVOCAGIR SCP AVOCAGIR
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2202347	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	La SARL DJ GH demande l'annulation de l'arrêté du 8 octobre 2022 par lequel le Maire de la commune de Pau a restreint les horaires d'ouverture de l'établissement « le Carré Club » sis 13 bis, rue d'Etigny à Pau et imposé l'arrêt de la musique 30 minutes avant la fermeture jusqu'au 31 décembre inclus.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL DJ GH	Maître MARBOT Jérôme
Défendeur	COMMUNE DE PAU	MAIRE
11)	DOSSIER N° 2300050	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	La SARL DJ GH demande au tribunal d'annuler l'arrêté du 2 novembre 2022 par lequel le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a prononcé une fermeture administrative d'un mois à l'encontre de l'établissement nocturne le Carré Club sis 13 bis rue d'Etigny à Pau.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL DJ GH	Maître MARBOT Jérôme
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
12)	DOSSIER N° 2301361	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	L'association Basaburutarrak demande l'annulation de l'arrêté n° PC 64 213 22B0021 du 28 novembre 2022 par lequel le maire d'Espelette a délivré à l'Habitat Sud Atlantic un permis de construire 3 maisons, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION BASABURUTARRAK	GARDACH & ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ESPELETTE HABITAT SUD ATLANTIC	SELARL ETCHE AVOCATS SELARL ETCHE AVOCATS

